

LES TEXTILES, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES (*TLC)

ILS SE RECYCLENT AUSSI

Une seconde vie pour les TLC* même usés ou déchirés c'est possible

QUOI RECYCLER ?



Petits Vêtements : Bonnet, chaussettes, collant, écharpe, gants, lingerie ...

Grands Vêtements : Chemise, pantalon, pull, jupe, jeans, t-shirt ...

Linge de maison : Torchon, drap, serviette, nappe en tissu ...

Chaussures : Escarpins, sandales, bottes, baskets ...

Tous les vêtements et linge se déposent **PROPRES et SECS**, même s'ils sont usés.

Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**. Tout est placé dans un **SAC BIEN FERME**.



Surtout ne pas déposer d'article HUMIDES.

OU DEPOSER LES TLC* ?



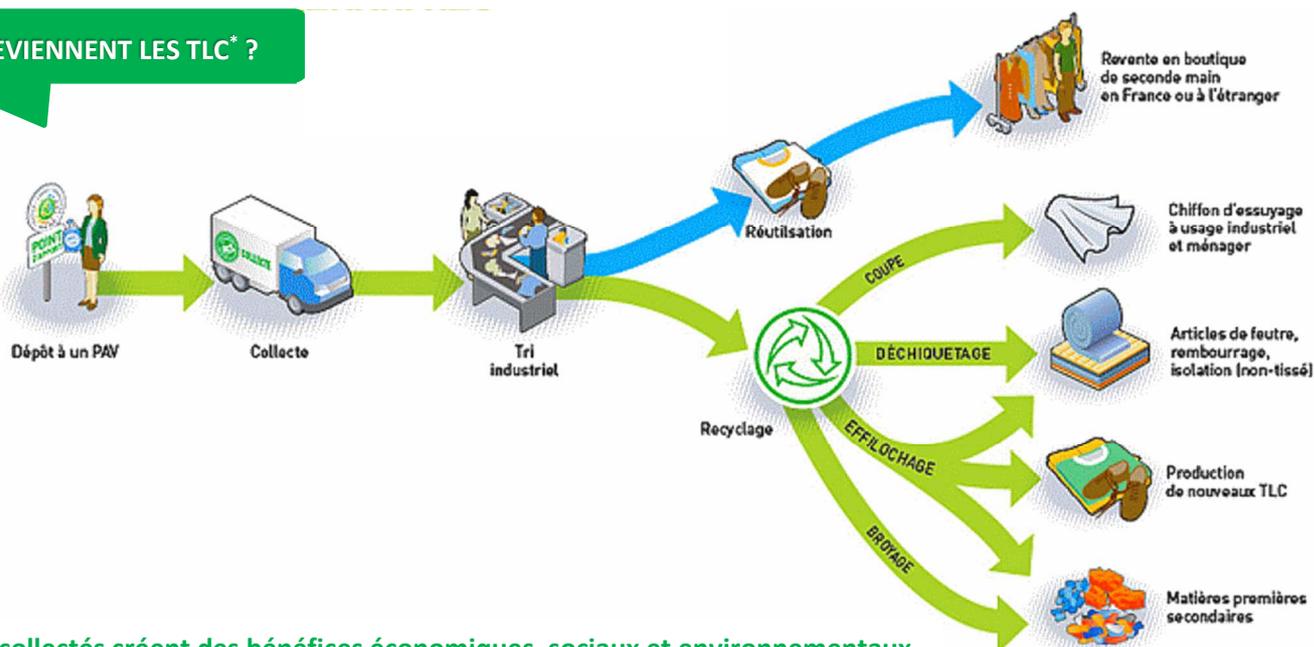
Dans des points d'apport volontaire (*PAV) portant le logo ECO TLC.

- ✓ Un conteneur ou benne dédiée,
- ✓ Une antenne locale d'association,
- ✓ Une collecte occasionnelle à domicile,
- ✓ Une boutique.

Ils sont tous référencés sur www.lafibredutri.fr



QUE DEVIENNENT LES TLC* ?



Les TLC* collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

Syndicat Mixte du Pays de Gourdon pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères

Zone artisanale 46250 MONTCLERA - Tel : 05.65.21.61.61

Courriel : accueil@symictom.fr – www.symictom.fr -  @symictom.fr